



Concours spécial Jeunes du CD95

Dimanche 3 avril 2016



Lieu du concours

Gymnase André Guillaumie
3 rue André Guillaumie 95130 Le Plessis-Boucharde

Horaires du concours

	Dimanche	
Ouverture du greffe	8h30	12h30
Échauffement à distance	9h00	13h00
Vérification du matériel	9h20	13h20
Début des tirs	9h30	13h30

Modalités : Le concours « Spécial Jeunes » est une compétition ouverte aux jeunes archers des catégories **Poussin à Cadet** tirant en arc classique ou arc à poulies (les arcs à poulies utilisent le 10 réduit).

Concours en salle à 18m. Deux séries de 10 volées de trois flèches. Pour les poussins : deux séries de 6 volées, hauteur de centre abaissé.

Les jeunes sont classés dans les catégories « confirmés » dès leur deuxième année de licence.

Attestation de licence 2016 portant mention du certificat médical, exigé au greffe.
IMPORTANT : Prévoir une pièce d'identité si pas de photo sur l'attestation de licence.
L'utilisation des flèches en carbone est sous l'entière responsabilité des tireurs
Tenue de club ou compagnie ou tenue blanche souhaitée.

Résultats et récompenses : le dimanche vers 17h00, suivi du verre de l'amitié.

Aux trois premiers de chaque catégorie.

Si certaines catégories sont très représentées, un plus grand nombre de jeunes seront récompensés, ou la catégorie sera scindée en deux.

Inscriptions : **5 €** par archer, à régler par chèque à l'ordre du « **CSPB** » et à envoyer à :

Virginie QUÉNIART
1 chemin des Pommiers Saulniers
Appartement B104
95130 Franconville
Mail : virginiequeniart@gmail.com
Téléphone : **06 23 22 05 59**

Les réservations téléphoniques ou par email sont à confirmer par courrier accompagné du règlement dans les 5 jours ouvrables. A défaut, les places réservées seront libérées.

Buvette sur place (sandwichs, boissons, gâteaux, friandises, etc.)

Règlement du concours « Spécial Jeunes »

Le concours « Spécial Jeunes » est ouvert aux catégories poussin à cadet.
Les juniors ne sont plus admis.

Le tir se fait à 18 mètres sur des blasons adaptés à chaque catégorie.

Le temps de tir est de deux minutes pour trois flèches.

Le concours se déroule en 2 séries de 10 volées de 3 flèches pour les catégories benjamin à cadet, et en 2 séries de 6 volées de 3 flèches pour la catégorie poussin.

Catégories :

Les catégories sont mixtes et définies de la façon suivante :

Catégories	Poussin	Benjamins et Minimes débutants	Benjamins et Minimes confirmés	Cadets débutants	Cadets confirmés
Blason	80 cm	80 cm	60 cm	60 cm	40 cm

Cas des poussins :

Ils tirent obligatoirement sur un blason de 80 cm avec un centre abaissé.

Finale régionale :

Les inscriptions sont sous les responsabilités des commissions jeunes départementales.

Rappel :

La licence et le certificat médical sont obligatoires, selon réglementation FFTA.

Plan d'accès au gymnase André Guillaumie – Le Plessis-Bouchard



**Rue André Guillaumie
95130 Le Plessis-Bouchard**

Coordonnées GPS : 48° 59' 51" N / 2° 14' 40" E



Concours spécial Jeunes du CD95

Dimanche 3 avril 2016



BORDEREAU D'INSCRIPTION

Inscriptions toutes catégories : 5 euros

N° de licence	NOM	PRÉNOM	CATÉGORIE					DIMANCHE	
			Poussin	Benjamin / Minime débutant	Benjamin / Minime confirmé	Cadet débutant	Cadet confirmé	9h30	13H30

Compagnie/Club : Responsable :
 Téléphone : Mail :
 Nombre d'archers inscrits : x 5 euros = Montant total :€

Ce bordereau d'inscription, accompagné d'un chèque de règlement à l'ordre du **CSPB** sont à adresser avant le **28 MARS 2016** à **Virginie Quéniart, 1 chemin des Pommiers Saulniers, Appartement B104, 95130 Franconville** T : 06 23 22 05 59 – M : virginiequeniart@gmail.com